

APPEL À CANDIDATURE 2021

POSTE DE TITULAIRE
DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA

CANDIDATURE **EXTERNE**

Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design



UNIVERSITÉ
LAVAL

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) de l'Université Laval à Québec lance un appel à candidatures pour des chaires de recherche du Canada :

- **Chaires de recherche du Canada (CRC) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) niveau 1/sénior et niveau 2/junior.**
- **Chaires de recherches du Canada du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) niveau 1/sénior et niveau 2/junior.**
- **Chaires des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) niveau 1/sénior et niveau 2/junior.**

La FAAAD est constituée de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional - ÉSAD, de l'École d'architecture - ARC, de l'École d'art - ART et de l'École de design - DESIGN, où évoluent 55 membres de corps professoral et plus de 1700 étudiantes et étudiants. Des programmes d'enseignement aux trois cycles sont offerts, notamment 6 programmes de baccalauréat, 9 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat. À ces quatre écoles s'ajoutent plusieurs groupes et centres de recherche, dont le [Centre de recherche en aménagement et développement - CRAD](#). Cette singularité, propre à l'Université Laval, ouvre sur une dynamique féconde entre la théorie et la pratique, entre la recherche, la création et l'innovation.

Les écoles de la FAAAD bénéficient de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Afin d'anticiper les besoins des disciplines comme de la formation et de mettre en œuvre un arrimage entre théories et pratiques, les programmes privilégient une inscription concrète sur l'environnement aptes à répondre aux besoins émergents de la société québécoise, aux réalités de la pratique et des exigences de l'employabilité des finissantes et finissants de la FAAAD.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 300 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 94 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 650 membres du corps professoral et plus de 45 000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez www.ulaval.ca.

Pour mieux connaître la Ville de Québec, [consultez son site Web](#).

ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'Université Laval favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l'Université Laval a défini [son plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

Afin de respecter ces engagements, seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s'étant auto-identifiées comme membre d'au moins un de ces quatre groupes sous-représentés seront sélectionnées au terme du présent concours, à savoir les femmes, les personnes en situation de handicap, les Autochtones et les personnes appartenant à une minorité visible.

L'Université Laval ne peut déposer d'autres types de profils de candidatures tant que ses cibles de représentation ne sont pas atteintes, et ce, conformément aux exigences du Programme des CRC.

Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter [les pages web dédiées à l'EDI](#) ainsi que celles du [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC).

Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et à retenir certains des chercheuses et chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Pour les chaires de recherche de niveau 1

Les chaires de **niveau 1** dites « seniors » sont destinées à des **chercheuses et chercheurs exceptionnels** reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et **renouvelable une fois**, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent détenir un statut de professeur(e) titulaire ou de professeur(e) agrégé(e) près de la titularisation.

Pour les chaires de recherche de niveau 2

Les chaires de **niveau 2** dites « juniors » sont destinées à des **chercheuses et chercheurs exceptionnels** reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et **renouvelable une fois**, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur(e) adjoint(e) ou de professeur(e) agrégé(e) ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheuses ou chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec [Jean-Philippe Marquis](#) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.

Interruptions de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature.



Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

La personne ressource en équité de la faculté Johanne Brochu, vice-doyenne aux études et à la recherche est la représentante facultaire ÉDI (vice-doyenne@faaad.ulaval.ca).

Description du poste

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants aux 2e et 3e cycles universitaires.

Dans le cadre de cet appel, la FAAAD accueille les candidatures qui s'inscrivent dans les domaines suivants :

Aménagement du territoire et développement régional (ATDR)

Aménagement durable du territoire et amélioration des milieux de vie, notamment sous l'angle des transports et de la mobilité, de la gouvernance et de la démocratie urbaine, de l'environnement et de la santé publique.

Architecture

- Architecture et fabrication numériques
- Sciences du bâtiment et matérialité
- Habitats et cultures
- Réhabilitation du cadre bâti
- Théories et histoires de l'architecture
- Architecture écologique et carboneutre

Art

L'art dans la cité, enseignement des arts plastiques au primaire et au secondaire.

Design

Design et transitions, à savoir l'étude des contextes, des conditions (faisabilité, désirabilité, souhaitabilité, responsabilité) et de leurs mises en forme par le design, des changements désirés (car nécessaires) sur les grands enjeux des transitions sociales, politiques, économiques, technologiques, numériques, environnementales.

Cette étude, bien que visée par les pratiques de design, peut être portée par les champs de connaissances des sciences humaines et sociales plus larges. À cet égard, toute candidature apte à soutenir ces pratiques, dont les retombées sont tout autant sociales, politiques, économiques, technologiques, numériques et environnementales, sera considérée.

Pour plus de détails sur les écoles et leurs activités, veuillez consulter les sites web des écoles à partir de la [page Web de la FAAAD](#).

EXIGENCES

D'une façon générale, les personnes désireuses de poser leur candidature devront détenir un doctorat dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées à la FAAAD et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche. Aussi, les candidates et candidats devront maîtriser la langue française.

La personne choisie par la faculté devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval et une évaluation par le Programme des Chaires de Recherche du Canada.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#).

Il est à noter que le poste est conditionné par l'obtention, par le département, d'une Chaire de recherche du Canada. Advenant l'obtention de cette Chaire, la date d'entrée en fonction est prévue pour **l'automne 2023**.

Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra faire état d'un programme de recherche qui :

- favorise une articulation étroite et originale de la recherche à l'enseignement et à la pratique;
- explore des approches originales et innovatrices contribuant à la définition et à la mise en valeur de la spécificité d'une ou des disciplines de la FAAAD;
- ouvre sur une contribution significative sur les principes et les modalités de la mise en œuvre des approches intégrées (interdisciplinarité et transdisciplinarité);
- montre un solide potentiel d'articulation et d'intégration des différentes disciplines de la FAAAD.

Le dossier de candidature complet comprendra les éléments suivants:

- Un curriculum vitae en format PDF. Il s'agit du CV des CRC et les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF).
- Une description du programme de recherche (maximum 4 pages) en format PDF. Les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF).
- Lettre de motivation (maximum 3 pages) en format PDF établissant notamment la pertinence et les retombées du programme de recherche et d'enseignement
- 3 lettres de recommandation (envoyées par les répondantes et répondants)
- 3 à 5 publications
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#) (PDF).

Soumission du dossier complet

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le **1er novembre 2021 à midi (heure avancée de l'est)** à Mme Johanne Brochu, vice-doyenne aux études et à la recherche, FAAAD. Les dossiers doivent être acheminés électroniquement en format PDF à : vicedecanat@faaad.ulaval.ca

Réception et sélection de candidature

La personne sélectionnée par la Faculté devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval et une évaluation par le Programme des Chaires de Recherche du Canada (CRC). Plus précisément, le processus de sélection comprend 6 étapes:

1. Les dossiers reçus seront transmis pour l'évaluation à l'école où la candidate ou le candidat souhaite être rattaché. **Un comité de sélection pour chacune des écoles se réunira durant les deux premières semaines de novembre 2021 – des convocations en entrevues sont à prévoir.**
2. Les candidatures retenues par les écoles seront transmises au Vice-rectorat à la recherche et à la recherche création et l'innovation (VRRCI) pour une première évaluation interne par le collège d'évaluation institutionnelle au plus tard le **1er décembre 2021.**
3. Les dossiers dont le niveau d'excellence est jugé suffisant pour détenir une CRC sont retenus pour poursuivre le processus à l'étape suivante soit la sélection facultaire. Celle-ci se déroulera de la **mi-février au 25 avril 2022.**
4. Les candidatures sélectionnées par la faculté seront soumises au VRRCI le **25 avril 2022.**
5. Sélection universitaire et annonce des résultats finaux en **juin 2022.**
6. Soumission au SPIIE programme des CRC à partir de **juin 2022 jusqu'au 15 décembre 2022.**

Le programme CRC évaluera les candidatures et sélectionnera les futurs titulaires. En cas de succès, elles et ils seront intégrés au corps professoral de l'École ayant appuyé leur candidature.

Collège d'évaluation institutionnel

Le Collège d'évaluation est composé de professeures et professeurs retraités provenant d'une grande variété de disciplines et reconnus dans leur domaine d'expertise. De plus, la conseillère EDI du VRRCI, la directrice du Bureau des chaires et des entités structurantes et le

conseiller responsable du programme des CRC prendront part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation.

Chacun des dossiers sera soumis pour évaluation à deux ou trois membres du Collège d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle et leur mandat ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures.

Comité de sélection facultaire

Le comité de sélection facultaire sera composé au minimum d'une représentante ou d'un représentant de chacune des écoles de la FAAAD, de la vice-doyenne et du doyen ainsi que de la représentante facultaire en équité. Parmi les membres du comité, on comptera au moins une personne d'un des quatre groupes sous-représentés (femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap et personnes appartenant aux minorités visibles).

Pour en savoir plus sur le processus d'évaluation du Vice-rectorat à la recherche, [consultez les appels à candidatures.](#)

